

PARLEMENT WALLON

Interpellation à M. Elio Di Rupo, Ministre-Président, suite aux derniers développements des affaires à Charleroi

Bernard Wesphael
Député, chef de groupe ECOLO

Namur, le 8 novembre 2006

Petit rappel des faits. Vendredi 20 octobre, l'annonce de l'inculpation et de l'incarcération du bourgmestre de Charleroi provoque un nouveau séisme (un de plus !) dans le paysage politique wallon.

Il n'appartient pas au Parlement de se prononcer sur le fond d'une affaire qui est entre les mains de la justice. Je dirais seulement que la justice doit pouvoir travailler sereinement dès lors que la présomption d'innocence est réaffirmée et que la détention préventive est fondée. Néanmoins... quelques questions se posent et s'imposent suite aux développements qui ont suivi.

Au lendemain de ce coup de tonnerre, le président du PS invite le MR et le CDH carolorégiens à anticiper l'application du pacte de majorité communale et à monter immédiatement au collège. Refus poli des deux partenaires pressentis. On peut les comprendre...

Le lundi 23 octobre, le bureau du PS dit avoir été abusé par ses élus carolos, notamment lors d'une réunion qui a eu lieu le 29 mai 2006. Dont acte.

Un élu écologiste n'a aucun titre à s'immiscer dans la vie interne du PS. Il est par contre pleinement dans son rôle quand il met en évidence la manière dont, en dépit de tout ce qui lui arrive, le premier parti wallon continue à se comporter et à gouverner la Wallonie comme si c'était sa chose.

La dépêche de l'agence Belga du 23 octobre dernier a, de ce point de vue, valeur d'exemple de la manière dont les choses fonctionnent en Wallonie sans qu'apparemment, grand monde s'en offusque.

Pour mémoire, il est dans cette dépêche question des conclusions du bureau du PS qui vient de se tenir au boulevard de l'Empereur :

« Le PS a demandé au Gouvernement wallon qu'il dépêche à Charleroi un délégué spécial du gouvernement qui présidera un comité d'audit externe composé notamment de réviseurs indépendants, de représentants des administrations de tutelle, des marchés publics et des finances communales ». Et Belga de poursuivre : « Dans le même temps, à Namur, le ministre des Affaires intérieures Philippe Courard (PS) optait pour cette formule, dont l'organisation devra être approuvée dans les prochains jours par le gouvernement wallon ».

En langage décodé, cela donne :

M. Di Rupo, président du PS, demande à M. Di Rupo, Ministre-Président, d'envoyer un délégué spécial du gouvernement à Charleroi. « Dans le même temps », ce n'est pas moi qui le dis, c'est Belga, le ministre wallon chargé du dossier (PS, bien évidemment) choisit justement cette formule (heureux hasard !). Cerise sur le gâteau : le gouvernement en approuvera très rapidement (« dans les prochains jours ») la mise en œuvre (non pas la décision, mais seulement les modalités de son exécution!). Dès le lendemain, l'affaire était emballée. C'est tout dire...

Comme titrait un journal populaire au lendemain dudit bureau du PS, « Elio mandate... Di Rupo ». Le trait fait sourire car il touche juste, mais il n'a rien de comique. Qu'on ne s'y trompe pas, l'épisode est tragiquement révélateur. C'est bien le PS qui prend encore et toujours les décisions tout seul tandis que le ministre des Affaires intérieures s'obstine à tenir publiquement des propos de militant et de cadre du PS sous couvert de son maroquin ministériel !

En un mot comme en cent, ce sont encore et toujours l'omniprésence et l'omnipotence du PS, la confusion des genres et des rôles qui se donnent à voir, même quand le PS essaie de mettre de l'ordre. Tout continue à se passer comme si le PS et ses représentants étaient incapables de tirer vraiment les leçons du drame que vit une Wallonie malade de tels excès.

Que dit M. le Ministre-Président de cette situation ? Pense-t-il sérieusement être encore crédible et efficace sous sa multitude de casquettes ?

Estime-t-il que la gravité de la situation et la crédibilité des institutions wallonnes autorisent encore ce genre de cumuls ?

Pour moi, la coupe est désormais pleine. Ma conviction est faite et le mal est à ce point grave que j'estimerai fuir mes responsabilités d'élu si je la taisais plus longtemps.

Il y a quelques jours, un humoriste commentant un article de presse selon lequel 68 des 73 futurs directeurs de l'Administration régionale wallonne seraient affiliés au PS, ironisait en disant que « la Wallonie, c'est la Corée du Nord, la bombe atomique en moins ». Certes, il exagérait. C'est le propre des humoristes. Il n'en demeure pas moins que, sous couvert d'un régime formellement pluraliste et pluripartite, les Wallons vivent en réalité sous le régime d'un parti-Etat, comme dans les défunctes démocraties populaires.

Ne vous en déplaise, chers collègues, pour la comparaison. Ce ne sont pas les idées et les idéaux socialistes qui sont en cause, j'en partage beaucoup. Mais la nature humaine est ce qu'elle est et la trop longue durée d'un pouvoir de facto sans véritable partage.

La réalité est donc là : en Wallonie, les décisions ne se prennent ni au gouvernement ni au parlement, lieux démocratiques pourtant prévus à cet effet, mais dans les différents cénacles du parti dominant, je veux dire hégémonique. Gouvernement et parlement ne sont plus guère que des lieux d'entérinement et d'exécution de décisions prises ailleurs.

Résultat : la Région wallonne est la première victime des dévoiements et des déchirements d'un parti-Etat qui n'en finit pas de se rénover dans les affres d'un accouchement qui n'en finit pas et dont on peut se demander si l'enfant tant de fois annoncé n'est pas en réalité un mort-né.

Il est temps de conclure. Il ne m'appartient pas de dire si le PS a ou non besoin d'un président à temps plein, ce n'est pas de ma compétence d'élu écologiste. Par contre, c'est ma responsabilité d'élu wallon d'affirmer et de réaffirmer que la Wallonie a besoin d'un Ministre-Président à temps plein.

Bref, qui trop embrasse, mal étreint. Aussi, M. le Ministre-Président, je vous demande de choisir ici et maintenant : l'Elysette ou le boulevard de l'Empereur ?

A force d'avoir été utilisée à tort et à travers, la formule est aujourd'hui éculée, mais, pour le coup, vous poseriez effectivement « un geste fort » qui pourrait signifier un nouveau départ (sans jeu de mot) pour la Wallonie.

Voilà le premier geste fort que j'attends du Ministre-Président wallon. Qu'il se consacre pleinement au redressement de la Wallonie et sacrifie en conséquence ses autres mandats.

Autre geste fort qui serait bien nécessaire. A Charleroi, s'il faut en croire le procureur du Roi, les actes délictueux dureraient « depuis au moins dix ans ».

Cela signifie qu'une décennie durant, aucun des mécanismes légaux de contrôle interne et externes n'a fonctionné : ni le gouvernement fédéral ni le Gouvernement wallon ni la Députation permanente n'ont été en mesure de détecter les actes délictueux mis au jour par l'enquête judiciaire, chacun pour ce qui les concerne.

Il y a d'autant plus à s'interroger sur l'efficacité des différentes tutelles dès lors qu'il n'y a pas qu'à Charleroi qu'il y a des majorités absolues récurrentes. Il y a quelques jours, j'entendais notre ancien collègue, aujourd'hui bourgmestre réélu de Liège. Il s'exprimait comme président de la fédération liégeoise du PS. Il disait sa satisfaction au lendemain des communales : le PS est au pouvoir dans 17 des 24 communes de l'arrondissement de Liège, 14 bourgmestres, dont 10 majorités absolues. Dans plusieurs de ces communes, c'est une majorité absolue qui se perpétue d'élections en élections, parfois depuis la fusion des communes. En outre, le PS est une nouvelle fois l'élément dominant de la Députation provinciale liégeoise.

Ce sont-là des résultats que l'on peut saluer, mais qu'il me faut remettre dans la perspective des affaires de Charleroi, non pour accuser les socialistes liégeois de quoi que ce soit, mais pour rappeler que l'être humain est ce qu'il est et souligner qu'il vaudrait mieux prévenir que guérir.

Le nouveau code de la démocratie locale, me direz-vous. Eh bien, il montre déjà ses limites puisque c'est précisément l'une des dispositions qu'il introduit qui complique la sortie de crise à Charleroi. Quant aux solutions juridiques aujourd'hui envisagées pour en contourner le dispositif, elles ressemblent comme deux gouttes d'eau à de nouvelles entourloupes. De ce point de vue, tout n'est déontologiquement pas permis, même si c'est « pour la bonne cause »...

J'en arrive ainsi au deuxième geste fort que je réclame. Celui-là, je l'attends du Parlement lui-même. Je demande la mise sur pied dans les plus brefs délais d'une commission spéciale chargée, à partir du cas carolorégien, de mettre à plat les mécanismes de contrôle existants et de faire toutes les recommandations pour améliorer le contrôle administratif interne (Administration communale) et externe (les différentes tutelles) des actes communaux.

Bernard Wesphael
Député
Chef de groupe Ecolo